

NOTICE D'INFORMATION SUR LES RISQUES RELATIFS AUX TRANSACTIONS FOREX ET BULLIONS

Cette Notice fournit une description de certains risques relatifs aux opérations sur les instruments de change (ou «Forex») et sur les métaux précieux (ou «Bullions») (les «Transactions Forex et Bullions»).

AVERTISSEMENT

Les clients et les futurs clients (les «Clients») sont invités à étudier soigneusement les risques décrits dans cette Notice. Dans cette Notice, FlowBank SA (« FlowBank », « nous » ou « notre ») ne décrit ni n'explique pas tous les risques et autres aspects importants des Transactions Forex et Bullions. Les informations fournies dans cette Notice ne sont pas une alternative à un conseil financier professionnel. De plus, FlowBank n'a aucune obligation d'informer le Client sur les éventuels aspects fiscaux et juridiques liés aux transactions sur marge et ne surveillera pas l'activité de négoce du Client ou de son mandataire.

Cette Notice doit être lue avec les Conditions générales ainsi qu'avec les conditions applicables aux Transactions Forex et Bullions, telles qu'elles apparaissent dans l'interface de négoce du compte du Client. Le Client est également tenu de prendre connaissance de toutes les autres notices d'information sur les risques, *fact sheets* et autres informations fournies par FlowBank en relation avec les Transactions Forex et Bullions.

CHAMP D'APPLICATION

Cette Notice est applicable aux Transactions Forex et Bullions. Les Transactions Forex et Bullions comprennent les transactions sur les options sur devises et les métaux précieux («Options Forex and Bullion»), les *contracts for difference* («CFD») qui ont pour actif sous-jacent des paires de devises ou des métaux précieux, ainsi que

d'autres instruments de change et instruments financiers ayant pour actif sous-jacent des métaux précieux. Cette Notice ne s'applique pas aux produits dérivés négociés en bourse.

Cette Notice s'applique également à la période d'Avant l'investissement dans des CFD sur des instruments de change ou des métaux précieux; il est donc fortement conseillé aux Clients de lire la notice d'information de FlowBank sur les risques relatifs aux CFD. Un certain nombre d'instruments Forex et Bullion négociables via FlowBank sont des dérivés de gré à gré (ou «*over the counter*»). Les Clients qui souhaitent investir dans de tels produits dérivés sont invités à lire la notice d'information de FlowBank sur les risques relatifs aux dérivés OTC.

RISQUES COMMUNS À TOUTES LES TRANSACTIONS FOREX ET BULLIONS

1. Absence de tarification centralisée

Toutes les Transactions Forex et Bullions sont tarifées sur la base ou en utilisant les taux de change entre les devises. Il n'existe pas de marché central pour les devises et les taux de change sont négociés individuellement par les participants au marché.

Sauf indication contraire, tout taux de change utilisé par FlowBank pour fixer le prix des Transactions Forex et Bullions est un taux que FlowBank a fixé à sa discrétion, en tenant compte du (des) taux à sa disposition. Les taux fixés par FlowBank peuvent être différents des taux publiés ou appliqués par d'autres institutions financières, systèmes d'information financière et médias.

2. Spread appliqué par FlowBank

NOTICE D'INFORMATION SUR LES RISQUES RELATIFS AUX TRANSACTIONS FOREX ET BULLIONS

Dans les Transactions Forex et Bullions, FlowBank agira généralement en tant que contrepartie du Client et non en tant que courtier. FlowBank n'exécutera donc pas les ordres du Client sur les lieux de négoce, mais achètera ou vendra directement l'instrument de change concerné au Client. Lorsque FlowBank le fait, la tarification des Transactions Forex et Bullions concernées comprendra un spread (également appelé «mark-up»). Le spread est la différence entre le prix que FlowBank est en mesure de s'assurer et le prix que FlowBank propose au Client.

Le spread appliqué par FlowBank est déterminé par FlowBank à sa seule discrétion et n'est pas indiqué dans les cotations de FlowBank. Le spread peut être important et peut augmenter en fonction des conditions du marché, de l'exposition globale de FlowBank sur le marché et de la taille des Transactions Forex et Bullions. En outre, FlowBank peut appliquer des spreads différents à différents Clients. Le Client est responsable de déterminer si le prix proposé par FlowBank est approprié pour lui.

3. Risque de contrepartie

FlowBank est la contrepartie du Client dans les Transactions Forex et Bullions. Le Client est donc directement exposé à un défaut ou à une insolvabilité de FlowBank. En cas de défaut ou d'insolvabilité de FlowBank, les positions du Client peuvent être liquidées sans préavis. Une telle liquidation, et le défaut ou l'insolvabilité de FlowBank en général, peuvent entraîner des pertes substantielles pour le Client.

FlowBank n'est pas non plus tenue de conclure des Transactions Forex et Bullions ou de proposer des prix pour les Transactions Forex et Bullions. Si le Client conclut une transaction et souhaite la

quitter avant sa date d'échéance (le cas échéant), il ne pourra le faire que si et quand FlowBank est prête à effectuer la transaction avec le Client.

4. Volatilité et impact importants des autres acteurs du marché

Les instruments de change peuvent être extrêmement volatils. Bien que FlowBank soit la contrepartie du Client dans les Transactions Forex et Bullions, la volonté et la capacité de FlowBank à conclure des Transactions Forex et Bullions avec le Client peuvent être considérablement affectées par des circonstances touchant d'autres participants aux marchés des changes. Ces circonstances peuvent inclure (sans limitation) une forte volatilité des marchés des changes et autres marchés, le défaut d'un participant important au marché, des décisions du gouvernement, des banques centrales et d'autres agences gouvernementales ou des restrictions de contrôle des changes. Bien que le marché des changes soit souvent qualifié de très liquide, il peut connaître des périodes d'illiquidité. En outre, FlowBank peut ne pas vouloir ou ne pas pouvoir conclure des Transactions Forex et Bullions si elle n'est pas en mesure de conclure des opérations de couverture (ou «hedging») avec des tiers.

Divers événements peuvent survenir au cours d'un week-end ou, plus généralement, en dehors des jours ouvrables (tels que définis dans les Conditions générales de FlowBank), ce qui peut entraîner l'ouverture des marchés à un prix sensiblement différent de celui de leur clôture. **Les Transactions Forex et Bullions ne peuvent être conclues et les ordres ne peuvent être exécutés en dehors des Jours ouvrables.** Cela peut entraîner des pertes considérables. Les ordres stop loss peuvent être exécutés à

NOTICE D'INFORMATION SUR LES RISQUES RELATIFS AUX TRANSACTIONS FOREX ET BULLIONS

des prix qui s'écartent sensiblement du prix souhaité par le Client. Les ordres ouverts du Client ne peuvent pas non plus être annulés en dehors des Jours ouvrables ou des heures d'ouverture de la plateforme de FlowBank.

5. Outils limités d'atténuation des risques

FlowBank peut mettre à disposition certains types d'ordres ou d'instructions qui sont couramment utilisés pour réduire le risque, tels que les ordres stop, les ordres d'arrêt des négociations et les ordres «l'un annule l'autre» ou «OCO» (*one cancels the other*). La disponibilité et le fonctionnement de ces types d'ordres sont indiqués sur l'interface de négoce du compte du Client.

L'utilisation de ces types d'ordres n'est pas un moyen garanti de limiter les risques. L'exécution de ces ordres reste soumise à la volonté et à la capacité de FlowBank de les exécuter. Dans certaines circonstances, notamment en cas de perturbation ou de volatilité accrue, ces ordres peuvent donc ne pas être exécutés, ou être exécutés avec des retards éventuellement importants, et la responsabilité de FlowBank ne saurait être engagée dans ces cas. Le Client reste lié par les Transactions Forex et Bullions exécutées à des prix différents de ceux indiqués lors de la soumission d'un ordre.

FlowBank n'a aucune obligation de s'abstenir de conclure des Transactions Forex et Bullions lorsque le Client subit des pertes et/ou que les actifs sur son compte diminuent, même de manière substantielle.

Certaines Transactions Forex et Bullions peuvent générer des pertes qui sont, au moins en théorie, illimitées. En particulier, le Client peut être autorisé à prendre des positions à découvert sur des instruments de change. Le prix de ces

instruments peut augmenter sans limite, entraînant ainsi des pertes qui sont également sans limite. Dans de telles circonstances, **le Client peut perdre beaucoup plus que son investissement**, et même beaucoup plus que ce qui est déposé sur son compte. Les risques de pertes substantielles dépassant l'investissement du Client sont encore plus élevés en cas d'utilisation de l'effet de levier, comme décrit plus en détail ci-dessous.

6. Une surveillance permanente est nécessaire

Les Transactions Forex et Bullions exigent une surveillance constante. Lorsque le Client effectue une telle transaction, il doit surveiller son compte en permanence jusqu'à ce que la position concernée ait été clôturée ou autrement terminée.

Les marchés des changes et des métaux précieux sont extrêmement volatils et leurs mouvements sont imprévisibles. Le Client doit surveiller son compte en permanence tant qu'il y a des positions ouvertes sur le compte. Le Client est seul responsable de cette démarche, et FlowBank n'a aucune obligation de surveiller l'état du compte du Client et d'attirer son attention sur l'état de ses positions ouvertes.

7. Absence de conseil

FlowBank ne fournit aucun conseil financier, fiscal ou juridique. Toute information fournie par FlowBank au Client est purement factuelle et ne prend pas en compte les circonstances personnelles (par exemple les fonds disponibles et l'appétit pour le risque). En réponse à la demande du Client, FlowBank peut fournir des informations factuelles sur le marché ou des informations relatives aux Transactions Forex et Bullions, notamment

NOTICE D'INFORMATION SUR LES RISQUES RELATIFS AUX TRANSACTIONS FOREX ET BULLIONS

sur les procédures de FlowBank, les risques potentiels encourus et la manière dont ces risques peuvent, en général, être minimisés. La fourniture de ces informations n'est pas et ne doit pas être interprétée comme un conseil de quelque nature que ce soit. Toute décision de conclure une Transactions Forex et Bullions avec FlowBank relève exclusivement du Client, qui peut souhaiter obtenir un avis professionnel indépendant auprès d'un conseiller dûment qualifié sur toute question d'investissement, financière, juridique, réglementaire, fiscale ou autre avant de traiter avec FlowBank.

En outre, FlowBank n'examine pas si les Transactions Forex et Bullions choisies par le Client sont appropriées, convenables ou recommandées compte tenu de sa situation. Il appartient au Client d'évaluer si ses ressources financières sont adéquates et quel niveau de risque il doit prendre. Les décisions prises par le Client concernant l'ouverture d'un compte ou la conclusion de Transactions Forex et Bullions sont de sa seule responsabilité.

RISQUES LIÉS À L'EFFET DE LEVIER

1. L'effet de levier augmente les risques

Pour certaines Transactions Forex et Bullions, nous pouvons autoriser le Client à négocier sur marge, c'est-à-dire à utiliser un effet de levier. La transaction sur marge signifie que le Client peut exécuter des transactions d'un montant supérieur à son dépôt (ou «capital»). Si FlowBank permet au Client d'utiliser un levier de 100:1, cela signifie que le Client peut ouvrir des positions 100 fois plus importantes que sa marge.

Les Transactions Forex et Bullions à effet de levier sont hautement spéculatives. **L'effet de levier comporte des risques importants qui ne conviennent qu'aux personnes qui peuvent assumer le**

risque d'une perte totale de fonds. Par conséquent, le Client ne doit effectuer des transactions qu'avec des fonds qu'il peut se permettre de perdre et s'il peut supporter des pertes substantielles dépassant les fonds qu'il a investis.

2. Le risque de pertes est amplifié

Si les Transactions Forex et Bullions à effet de levier offrent parfois des possibilités de profits élevés, elles comportent en même temps un risque élevé de pertes, parce que de petites variations des prix peuvent entraîner une perte considérable. En d'autres termes, plus l'effet de levier est important, plus les chances de gain et le risque de perte sont importants. Le Client doit utiliser l'effet de levier qui lui convient. FlowBank n'examine pas si l'effet de levier utilisé par le Client est approprié ou recommandé compte tenu de la situation du Client.

Les Transactions Forex et Bullions peuvent, de par leur nature, générer des pertes qui sont en théorie illimitées. En l'absence d'intervention préalable ou en cas de conditions de marché exceptionnelles, les pertes du Client pourraient dépasser largement tous ses actifs déposés auprès de FlowBank.

3. Exigences de marge

Lors de la conclusion de Transactions Forex et Bullions utilisant un effet de levier, le Client devra se conformer aux exigences de marge, telles que décrites dans les Conditions générales de FlowBank et communiquées au Client par l'intermédiaire de son compte auprès de FlowBank. Le levier maximum applicable, ainsi que la marge requise sont fixés par FlowBank à sa seule discrétion et dans le seul but de protéger les intérêts de FlowBank. Le levier maximum et les

NOTICE D'INFORMATION SUR LES RISQUES RELATIFS AUX TRANSACTIONS FOREX ET BULLIONS

exigences de marge peuvent changer à tout moment. Dès que le Client ouvre une position, il est de sa seule responsabilité de se tenir informé de l'exigence applicable et de l'effet de levier maximum applicable et de prendre toutes les décisions qui en découlent.

Si les exigences de marge ou de levier ne sont pas respectées, FlowBank est autorisée (mais n'est pas obligée) à clôturer toutes les positions du Client et à vendre tous les actifs du Client déposés auprès de FlowBank. Avant de clôturer les positions ou de vendre des actifs du Client, FlowBank est autorisée à contacter le Client en adressant à ce dernier des Notices (telles que définies dans les Conditions générales de FlowBank), à essayer de contacter le Client par téléphone ou à afficher un message correspondant sur le compte du Client.

FlowBank peut décider de ne pas notifier le Client qu'une marge supplémentaire est requise et, à la place, clôturer les positions du Client et vendre les actifs du Client déposés sur le compte. Si nous décidons de demander au Client de fournir une marge supplémentaire, FlowBank peut également fixer des délais très courts pour fournir des fonds supplémentaires, ou modifier les délais qu'il avait précédemment fixés.

Le Client peut donc ne pas avoir suffisamment de temps, ou ne pas se voir accorder la possibilité d'augmenter la marge ou de réduire l'effet de levier sur le compte avant que ses positions ne soient clôturées.

4. Confirmations du Client

Compte tenu de ce qui précède, en acceptant la présente Notice, le Client déclare qu'il connaît et comprend la nature

et les risques associés aux Transactions Forex et Bullions à effet de levier. En particulier, le Client confirme qu'il ne s'engagera pas dans de telles opérations avant d'avoir pleinement compris:

- la nature et les caractéristiques des Transactions Forex et Bullions, ainsi que celles des marchés sous-jacents à ces opérations;
- l'étendue du risque économique auquel le Client est exposé du fait de ces transactions (et déterminer que ce risque lui convient compte tenu de son expérience spécifique des transactions, de ses objectifs financiers, des circonstances et de ses ressources financières); et
- les conditions légales de ces transactions.

Le Client doit également être conscient de sa responsabilité de comprendre pleinement les conditions des Transactions Forex et Bullions à effectuer, y compris, mais sans s'y limiter:

- les conditions relatives au prix, à la durée, à la date d'expiration, aux restrictions d'exercice d'un produit dérivé ainsi qu'aux conditions matérielles des Transactions Forex et Bullions;
- toutes les conditions décrivant les facteurs de risque, tels que la volatilité, la liquidité, etc.; et
- les circonstances dans lesquelles le Client peut être tenu d'effectuer ou de prendre livraison de l'actif sous-jacent dans le cadre des Transactions Forex et Bullions.

RISQUES LIÉS AUX PRODUITS DÉRIVÉS SUR LE FOREX ET LE BULLION

Les options sur le Forex et sur le Bullion et les autres instruments dérivés sur le Forex

et sur le Bullion («produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion») sont soumises à certains risques particuliers outre ceux qui sont communs à toutes les Transactions Forex et Bullions décrites ailleurs dans cette Notice. Certains de ces risques supplémentaires sont décrits ci-dessous.

1. Limitations du négoce

Il faut s'attendre à ce que les produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion soient des produits non standardisés et des instruments illiquides. **Il n'y a pas de marché pour les produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion et les produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion ne sont pas transférables.** Le Client ne peut pas vendre, céder ou transférer de quelque manière que ce soit des produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion.

FlowBank ne peut pas proposer de types d'ordres destinés à atténuer les risques (par exemple, les ordres stop) en ce qui concerne les produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion. Le Client peut donc ne pas pouvoir compter sur les mesures communes d'atténuation des risques et encourir des risques supplémentaires importants.

2. Prix et complexité des produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion

Les produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion sont des produits dérivés sur des actifs sous-jacents extrêmement volatils et comportent des risques importants pour le Client.

Les produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion sont des instruments complexes et leur prix est basé sur une méthodologie fixée par FlowBank ou par l'émetteur de ces produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion, à leur seule discrétion. Le prix des produits dérivés sur le Forex et sur le

Bullion peut dépendre de multiples facteurs, y compris la volatilité des actifs sous-jacents des produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion. **Le Client reconnaît que le prix des produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion est fixé par FlowBank ou par l'émetteur à leur seule discrétion. FlowBank ou l'émetteur peuvent utiliser des taux de change différents pour les différents produits dérivés sur le Forex et sur le Bullion, ou des taux de change qui diffèrent des taux au comptant cotés par FlowBank pour d'autres services.**

3. Options sur le Forex et sur le Bullion

FlowBank peut permettre au Client d'acheter et de vendre des options sur le Forex et sur le Bullion. Le Client peut, à cet égard, être l'acheteur ou le vendeur d'options sur le Forex et sur le Bullion, FlowBank agissant en tant que vendeur ou acheteur (le cas échéant) de ces mêmes options sur le Forex et sur le Bullion.

Les options sur le Forex et sur le Bullion peuvent être des options «d'achat» (*call*) ou «de vente» (*put*). L'achat d'une option d'achat ou la vente d'une option de vente peut généralement être rentable si le prix de l'actif sous-jacent augmente. Inversement, l'achat d'une option de vente ou la vente d'une option d'achat peut généralement être rentable si le prix de l'actif sous-jacent diminue.

Si le Client est le vendeur d'une option qui est une option d'achat, il peut subir des pertes qui sont illimitées. Dans un tel cas, il se peut en effet qu'il n'y ait pas de limite à la hausse du prix de l'actif sous-jacent. Si FlowBank décide d'exercer l'option en tant qu'acheteur de l'option d'achat, le Client sera par conséquent invité à effectuer un paiement représentant, ou à livrer un actif sous-

NOTICE D'INFORMATION SUR LES RISQUES RELATIFS AUX TRANSACTIONS FOREX ET BULLIONS

jaçant d'une valeur bien supérieure aux montants déposés sur le compte du Client.

Même si les pertes du Client sont limitées (par exemple au montant de la prime pour l'acquisition de l'option concernée), elles peuvent toujours dépasser le montant du dépôt initial du Client s'il effectue des opérations sur marge. **Le Client peut perdre plus que son dépôt initial.**

Si le Client vend une option à FlowBank, FlowBank est libre d'exercer cette option conformément aux conditions de l'option, même si cela signifie que le Client devra effectuer un paiement potentiellement supérieur aux montants qu'il a déposés auprès de FlowBank ou livrer un actif sous-jacent d'une valeur supérieure aux montants déposés auprès de FlowBank.

Bien que le Client puisse souhaiter bénéficier des mouvements de prix qui se produisent avant l'échéance des options sur le Forex et sur le Bullion, sa capacité à le faire peut être limitée. FlowBank ne s'engage à aucun moment à créer un marché ou à offrir des prix pour racheter ou vendre des options sur le Forex et sur le Bullion. Le Client peut donc ne pas être en mesure de sortir d'une position sur des options sur le Forex et sur le Bullion avant la date d'échéance de ces options sur le Forex et sur le Bullion.

AUTRES RISQUES

Les Transactions Forex et Bullions comportent des risques inhérents à Internet et à la technologie, comme décrit dans les Conditions générales. Ces risques comprennent les risques liés à la latence, que le Client doit réduire en s'assurant que ses appareils informatiques et mobiles utilisés pour effectuer des Transactions Forex et Bullions bénéficient de la connectivité Internet la plus rapide possible.

CONFIRMATIONS DU CLIENT

En acceptant cette notice d'information sur les risques et en concluant des Transactions Forex et Bullions, le Client consent expressément à la limitation de responsabilité contenue dans les Conditions générales de FlowBank. Le Client reconnaît en outre que FlowBank n'est pas responsable du contrôle ou de la supervision de l'activité de négoce du Client en relation avec les Transactions Forex et Bullions.

Le Client reconnaît les risques de cette Notice et reconnaît en outre:

- a. avoir lu et compris les Conditions générales de FlowBank, et avoir pris connaissance ou prendra connaissance des conditions des Transactions Forex et Bullions applicables telles qu'elles sont affichées sur l'interface de négoce du compte du Client, ainsi que de toutes les autres notices d'information sur les risques, les *fact sheets* et les autres informations fournies par FlowBank en relation avec les Transactions Forex et Bullions avant de conclure des Transactions Forex et Bullions;
- b. être lié par les dispositions des Conditions générales de FlowBank concernant le droit de nantissement et de compensation de FlowBank, la loi applicable et le for;
- c. avoir compris et accepter le rôle de FlowBank dans les Transactions Forex et Bullions et les risques et conflits d'intérêts qui y sont liés;
- d. avoir compris que FlowBank est autorisée à liquider les positions ouvertes qui ne sont pas suffisamment couvertes par une marge et que le Client sera responsable de toutes les

**NOTICE D'INFORMATION SUR LES RISQUES RELATIFS
AUX TRANSACTIONS FOREX ET BULLIONS**

- pertes résultant de cette liquidation. Le Client reconnaît que FlowBank se réserve le droit de modifier les exigences de marge à tout moment et peut liquider des positions sans en informer le Client dans certaines circonstances;
- e. ni FlowBank ni ses directeurs, ses cadres, ses dirigeants, ses employés, ses agents et ses autres représentants ne garantissent ou n'assurent au Client que les Transactions Forex et Bullions génèrent des bénéfices pour lui. De plus, les rendements et les profits passés ne sont pas une indication des performances futures;
- f. comprendre que FlowBank ne fournit aucun conseil concernant les Transactions Forex et Bullions;
- g. comprendre que, dans certains cas, les pertes peuvent dépasser largement les montants déposés auprès de FlowBank, auquel cas le Client sera responsable envers FlowBank pour le montant non couvert;
- h. comprendre qu'il est seul responsable de décider si les Transactions Forex et Bullions qu'il effectue sont appropriées compte tenu de sa situation personnelle (en particulier financière et fiscale), de ses objectifs d'investissement et d'autres circonstances pertinentes; et
- i. les Transactions Forex et Bullions ne conviennent pas aux fonds de retraite.

Je déclare avoir lu, compris et accepté la présente Notice d'information et de reconnaissance des risques relatifs aux Transactions Forex, ainsi que les Conditions générales de FlowBank.

Lieu et date

Signature du Client